FRC. 4° 9763 (3) B
Cac Frc 23816

PATRIE, LOI, LIBERTÉ, PROBITÉ & HUMANITÉ.

DISCOURS

Prononcé à la Société populaire & Républicaine de Lille, le 28 Vendémiaire troisième année Républicaine, en lui faisant hommage de deux cent cinquante exemplaires d'un ouvrage intitulé: les Angoisses de la Mort, *ou* idées des horreurs des Prisons d'Arras, *avec le même nombre des Discours prononcés aux Sociétés Populaires & Républicaines d'Arras & Cambray, les 6 & 16 de ce présent mois Vendémiaire, suivis de l'extrait des procès-verbaux de ces Sociétés, qui en ont, à l'unanimité & spontanément arrêté la mention civique & l'impression des Discours des Auteurs.*

A tous les cœurs bien nés que la Patrie est chère!...

CITOYENS!

L'ACCUEIL favorable que les Sociétés Populaires & Républicaines d'Arras & Cambray, ont daigné accorder les 6 & 16 de ce mois, à notre feuille, intitulée : *les Angoisses de la mort, ou idées des horreurs des prisons d'Arras*; les

THE NEWBERRY LIBRARY

marques universelles de satisfaction avec lesquelles plusieurs autres Sociétés & Conseils généraux de Communes des Départemens du Nord & du Pas-de-Calais, en ont agréé l'hommage, ne nous permettent pas d'être plus long-temps en retard vis-à-vis une Société aussi recommandable que celle de l'*immortelle Lille*, par l'énergie, le courage & les vertus civiques que cette Commune a manifesté dans les circonstances les plus périlleuses de la révolution.

Nous vous prions donc, généreux Citoyens, d'agréer les 250 exemplaires de notre ouvrage, avec les Discours que nous avons prononcés aux Sociétés Populaires des trop *malheureuses Communes d'Arras & de Cambray*, ainsi que l'Extrait des Procès-verbaux de ces Sociétés, qui ont bien voulu en arrêter la mention civique & l'impression.

Vous apprécirez que nous n'avons eu d'autre objet que d'imprimer l'horreur du vice, le règne constant de la Loi, de la Vertu, & de rallier les esprits à l'amour de la vraie félicité publique, qui a si heureusement brisé l'arme de la tyrannie, en proscrivant le *système* de *terreur*, & rappellé si efficacement la justice & l'humanité, que *l'infame triumvirat renversé* & *ses continuateurs*, avoient bannies du territoire Français.

SALUT ET FRATERITÉ, *bien sincère*,
Signé, POIRIER & MONTGEY, Hommes de Loi de Dunkerque, résidant à Arras régénéré.

EXTRAIT

Du Regiſtre aux Procès-verbaux de la Société Populaire & Républicaine de Lille.

Du 28 Vendémiaire, 6 heures du ſoir, troiſième année Républicaine.

LE Citoyen POIRIER, homme de Loi de Dunkerque, ſe préſente à la ſociété pour y faire hommage de deux cent cinquante exemplaires d'un ouvrage intitulé: *les Angoiſſes de la mort, ou idées des Horreurs des priſons d'Arras*, dont ſont Auteurs les Citoyens POIRIER & MONTGEY, de Dunkerque.

Le premier demande la parole, elle lui eſt accordée; il monte à la tribune il lit d'abord les deux Diſcours d'Arras & de Cambray, des 6 & 16 de ce mois, & prononce enſuite celui qui précède, lequel a été accueilli par les plus vifs applaudiſſemens, ainſi que l'hommage du généreux dévouement de ces Citoyens à la choſe publique.

Deſcendu de la tribune, le Préſident lui a manifeſté, pour la Société, les expreſſions de

474

ſa reconnoiſſance, lui a donné tant pour lui que pour le Citoyen MONTGEY, l'accolade fraternelle & accordé les honneurs de la Séance.

La Société a enſuite arrêté la mention civique au Procès-verbal, l'impreſſion du Diſcours du Citoyen POIRIER, avec l'extrait du Procès-verbal de la préſente Séance.

Pour extrait conforme,

Signé, DURIEUX, *Secrétaire.*